

15.0 crédits

1 ou 2q

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Maîtrise des concepts de base des assurances vie et dommages, du niveau des cours LACTU2010 et LACTU2030, de la finance stochastique, du niveau des cours LINMA2725 et LACTU2070, et de réassurance, du niveau du cours LACTU2080.
Thèmes abordés :	Travail à contenu principalement méthodologique motivé par un problème concret et réalisé sous la direction d'un promoteur de la LSBA.
Acquis d'apprentissage	<p>Eu égard au référentiel AA (AA du programme de master en sciences actuarielles), cette activité permet aux étudiants de maîtriser</p> <p>--</p> <p>De manière prioritaire les AA suivants : 1.2, 1.3, 1.7, 3.2</p> <p>--</p> <p>De manière secondaire les AA suivants : 1.8, 2.1, 2.2, 2.4</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>Le texte du mémoire gagne à être concis : 50 pages maximum, hors annexes, pour un étudiant travaillant seul, 75 pages maximum pour un travail à deux.</p> <p>Le mémoire fait l'objet d'une présentation publique. L'étudiant défend son travail devant le Comité de lecture à une date fixée par le secrétariat de la LSBA. La défense dure 35 minutes et comprend</p> <p>--</p> <p>une présentation de 15 minutes</p> <p>--</p> <p>suivie d'une séance de 15 minutes de questions du Comité de lecture</p> <p>--</p> <p>et d'une délibération à huis clos au cours de laquelle les membres du Comité de lecture décident de la note à attribuer au travail. Cette note tient à la fois compte de la valeur du contenu, de la qualité de rédaction du texte, de la présentation et de la défense orales.</p> <p>Lorsque le travail a été réalisé par deux étudiants, il donne lieu à une seule présentation. Le temps total alloué pour la présentation publique est alors de 55 minutes, comprenant la présentation proprement dite (30 minutes maximum pour une présentation à deux) suivie de la discussion avec les membres du Comité et de la délibération.</p> <p>La langue utilisée, tant pour la rédaction du texte que pour la présentation publique, est choisie de commun accord par l'étudiant et le promoteur.</p>
Méthodes d'enseignement :	Le mémoire est réalisé par un ou conjointement par deux étudiants sous la direction d'un enseignant de l'Ecole. L'étudiant est invité à établir clairement avec son promoteur, dès le début de l'année académique, les modalités et la fréquence de leurs contacts. La responsabilité d'assurer des contacts suffisamment fréquents avec les personnes qui assurent l'encadrement du mémoire incombe à l'étudiant qui l'effectue. Les personnes qui assurent cet encadrement veillent à avoir une disponibilité suffisante.
Contenu :	<p>Le mémoire sera motivé par des problèmes pratiques et doit</p> <p>--</p> <p>comporter une revue critique des connaissances théoriques et des méthodes actuarielles spécifiques au sujet traité. Les fondements méthodologiques du travail doivent être clairement présentés et discutés.</p> <p>--</p> <p>comprendre un volet numérique original exploitant des données existantes ou basé sur des simulations.</p> <p>Ceci suppose une réflexion et une analyse en profondeur du sujet traité, s'étalant sur toute l'année académique.</p>
Bibliographie :	L'étudiant effectuera les recherches bibliographiques nécessaires à son travail, avec le soutien de son promoteur.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en sciences actuarielles
Faculté ou entité en charge:	LSBA

